Travail Québec

Bulletin électronique d'information du ministère du Travail

Volume 8, n° 1 – Mai 2011

NOUVELLES DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES

Hausse du salaire minimum au Québec

Le 1er mai 2011, le salaire minimum au Québec passe à 9,65 $ l'heure, une hausse de 0,15 $. De plus, le taux du salaire minimum payable aux employés au pourboire est majoré de 0,10 $, pour atteindre 8,35 $ l'heure. Le taux payable aux salariés de certains secteurs de l'industrie du vêtement demeure identique au taux général.

Fonctionnement de l'industrie de la construction – le gouvernement du Québec modernisera les règles

En conférence de presse le 19 avril dernier, la ministre du Travail, Mme Lise Thériault, accompagnée pour l'occasion de la présidente-directrice générale de la Commission de la construction du Québec, Mme Diane Lemieux, a annoncé que le gouvernement entreprend une mise à jour de la réglementation du secteur de la construction.

Communiqué du gouvernement

Le ministère du Travail a mis en ligne son nouveau site Web

Maintenant doté d'outils de recherche plus performants, dont un moteur de recherche Google mini et un nuage de mots clés, ce nouveau site Web est plus dynamique et répond de meilleure façon aux attentes de la clientèle. De plus, il a été conçu avec une approche de type microportail. Cela lui permet de se définir comme la porte d'entrée privilégiée sur le monde du travail au Québec. Ainsi, il donne accès à une information complète, qu'elle soit hébergée sur l'un ou l'autre des sites Web des organismes relevant de la ministre du Travail.

Nouveau site Web pour la Régie du bâtiment du Québec

La Régie a mis en ligne un nouveau site Web qui se démarque par sa convivialité et son originalité. Directement sur la page d'accueil, il est possible d'en faire une visite guidée pour apprécier la diversité des contenus et, surtout, les nouveautés. Plus convivial, le site offre la possibilité de naviguer soit par domaine d'intervention, soit par profil d'usager.

www.rbq.gouv.qc.ca

Commission de l'équité salariale : déclaration obligatoire de l'employeur en matière d'équité salariale

Les employeurs visés par ce règlement doivent maintenant fournir annuellement de l'information permettant de déterminer s'ils sont assujettis à la Loi sur l'équité salariale, s'ils ont réalisé leur exercice en cette matière et s'ils ont évalué le maintien de l'équité salariale.

Pour en savoir plus sur la déclaration obligatoire

CSST : nouvelle campagne publicitaire portée par Claude Legault

Dans sa nouvelle campagne, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) souhaite sensibiliser la population à la prévention des accidents du travail en misant sur la notoriété et l'authenticité du comédien Claude Legault, porte-parole de cette offensive publicitaire.

Communiqué de la CSST

L'année 2010 aura été exceptionnelle pour l'industrie québécoise de la construction

Selon les données publiées en mars dernier par la Commission de la construction du Québec, le quatrième trimestre de 2010 a connu une hausse d'activité sur les chantiers de construction. Le volume de travail a été exceptionnel au cours de la dernière année, alors que le nombre d'heures travaillées a dépassé les 144 millions.

Revue de l'activité dans l'industrie de la construction

La CSST dévoile ses résultats financiers

Pour une deuxième année consécutive, la CSST a terminé son exercice financier avec un surplus. En outre, les fonds qu'elle confie à la Caisse de dépôt et placement du Québec ont généré un rendement de 14,3 % en 2010.

Le communiqué de la CSST

BEM – Partenaire du Gala national des Prix innovation et du Forum santé et sécurité du travail

Le Gala national des Prix innovation 2011 et le Forum santé et sécurité du travail 2011 se tenaient respectivement les 29 et 30 mars dernier à Québec. Le Bureau d'évaluation médicale (BEM) était un partenaire privilégié de ces deux événements. Le BEM tenait également un stand dans la salle d'exposition du forum afin de promouvoir ses services et de les faire connaître aux participants.

Les lauréats des Prix innovation 2011 de la CSST >>>

Nomination à la CSST

M. Michel Dumas a été nommé vice-président de la Commission de la santé et de la sécurité du travail. M. Dumas était auparavant directeur général des technologies de l'information de la Commission.

Nomination à la Commission des lésions professionnelles

Le 1er avril dernier, le gouvernement a procédé à la nomination de 182 membres, autres que commissaires, à la Commission des lésions professionnelles.

Consulter la liste des membres

Nomination à la Commission de la construction du Québec

Le 16 mars dernier, le gouvernement a procédé à la nomination de M. Yves Ouellet à titre de membre du conseil d'administration de la Commission.

FAITS SAILLANTS EN RELATIONS DU TRAVAIL

Conflit de travail terminé au *Journal de Montréal*

Réunis en assemblée générale le 26 février dernier, les syndiqués du *Journal de Montréal* ont accepté, dans une proportion de 64 %, la recommandation formulée par le médiateur du ministère du Travail. En vertu de l'entente d'une durée de cinq ans, une soixantaine d'employés conservent leur emploi sur les 230 qui étaient encore liés à l'employeur à la fin du conflit.

Près d'un mois plus tard, le 28 mars, les syndiqués se réunissaient de nouveau en assemblée générale pour se prononcer, cette fois, sur le protocole de retour au travail, qu'ils ont accepté dans une proportion de 85,5 %. Ce vote met un terme au lock-out qui perdurait depuis 25 mois.

Les salariés de l'entreprise Les Emballages Mitchel-Lincoln de Drummondville ont une nouvelle convention collective

Les 200 travailleurs de cette entreprise, qui sont regroupés en deux unités d'accréditation, ont entériné en mars dernier les termes d'une entente de cinq ans avec leur employeur. La nouvelle convention collective comporte notamment des hausses salariales de 11 % et des bonifications au régime de retraite.

Article de *La Tribune*

Une nouvelle convention collective à l'usine de tiges d'Alcoa à Bécancour

Les syndiqués d'Alcoa ont entériné, en février dernier, les termes d'une nouvelle convention collective d'une durée de trois ans. L'entente prévoit, entre autres, des augmentations salariales de 7,15 % et des bonifications au régime de retraite.

Communiqué du syndicat
Communiqué de l'employeur

ArcelorMittal : la compagnie s'entend avec ses 2 000 syndiqués de la Côte-Nord

Le litige qui perdurait avec l'une des quatre sections locales du syndicat des Métallos a finalement été résolu le 3 avril dernier. Les employés de Fermont ont accepté à leur tour l'entente de principe conclue avec ArcelorMittal Mines Canada. L'accord prévoit notamment le maintien du régime de retraite et des hausses salariales de plus de 25 % réparties sur les six ans de la convention.

Communiqué du syndicat
Communiqué de l'employeur

Les salariés de Tembec à Senneterre ont une nouvelle convention collective

Les quelque 150 syndiqués (CSN) de la scierie de Tembec à Senneterre ont accepté, le 19 février dernier, l'entente de principe conclue avec leur employeur. Sur le plan salarial, cette entente prévoit notamment un gel en 2011 et 2012, puis des augmentations de 1 % et 1,5 % respectivement en 2013 et 2014. La nouvelle convention collective est en vigueur jusqu'en 2015.

Article de l'*Abitibi Express*

Nouvelle convention pour les travailleurs forestiers d'AbitibiBowater au Lac-Saint-Jean

Lors de deux assemblées syndicales tenues simultanément à la fin de mars, les syndiqués ont voté dans une proportion de 75 % pour la recommandation formulée par le conciliateur du ministère du Travail.

Communiqué du syndicat

Nouvelle convention collective au marché d'alimentation Métro de Dolbeau

Les quelque 140 membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses du marché Métro Dolbeau (CSN) ont accepté, le 2 mars dernier, l'entente de principe conclue avec leur employeur. Leur nouvelle convention prévoit notamment une majoration de l'échelle

salariale de 9 % sur quatre ans ainsi qu'une contribution de l'employeur à un régime d'épargne-retraite pour les employés.

Communiqué de la CSN

Une entente de huit ans chez Olymel dans Lanaudière

Les employés affiliés à la Section locale 1991-P des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) de l'usine d'abattage, de découpe et de désossage de porcs du groupe Olymel à Saint-Esprit ont signé, en mars dernier, une convention collective de huit ans avec leur employeur.

Communiqué d'Olymel

La brasserie Molson s'entend avec ses employés

Les syndiqués de la production et de la distribution de la brasserie Molson de Montréal ont accepté, le 20 février dernier, les termes d'une nouvelle convention collective de sept ans. L'entente prévoit l'octroi de primes de départ aux employés admissibles à la retraite, ce qui permettra à 189 travailleurs temporaires d'obtenir un poste régulier.

Communiqué de l'employeur

Nouvelle convention collective chez Crustacés Baie-Trinité à Sept-Îles

La centaine de salariés de cette usine de transformation de crabes ont accepté, le 11 avril dernier, l'entente de principe conclue avec leur employeur. La nouvelle convention prévoit notamment des augmentations salariales de 18,75 % réparties sur quatre ans.

Communiqué du syndicat

Entente de cinq ans chez Pétroles M. J. de Chibougamau

Après une grève qui n'aura duré que quatre jours, les sept salariés syndiqués de Pétroles M. J. ont accepté, en mars dernier, les termes d'une nouvelle convention collective conclue avec leur employeur. Ils obtiennent des hausses salariales de 11,3 % ainsi qu'une bonification de leur régime d'assurances.

Communiqué du syndicat

Transport scolaire : nouvelle convention collective chez Autobus Manic à Baie-Comeau

Les 44 membres du Syndicat des chauffeurs scolaires de Baie-Comeau (CSN) ont accepté, en février dernier, l'entente de principe conclue avec leur employeur. Leur nouvelle convention collective de cinq ans leur accorde des hausses salariales variant entre 7, 8 et 9 %.

Communiqué de la CSN

Grève évitée chez Nova Bus de Saint-Eustache

Les syndiqués de Nova Bus ont ratifié, en mars dernier, une nouvelle convention collective de travail d'une durée de trois ans. L'entente prévoit notamment des hausses salariales annuelles de 2,5 % et des améliorations au chapitre du régime de retraite.

Article de la chaîne Argent

Office municipal d'habitation de Montréal : les syndiqués acceptent

les offres patronales

Les cols blancs de l'Office municipal d'habitation de Montréal ont conclu une nouvelle convention collective avec l'administration Tremblay. Ils ont voté à plus de 80 %, en mars dernier, pour l'entente de principe intervenue avec la Ville.

Article de *Canoë*

Les employés de la Ville de Thurso ont une nouvelle convention collective

Le 18 mars dernier, les employés de la Municipalité de Thurso ont accepté à l'unanimité l'entente de principe négociée quelques jours plus tôt. Peu de séances ont été nécessaires pour procéder au renouvellement de la convention collective d'une durée de cinq ans. Elle prévoit notamment des hausses salariales de 2,5 % par année et un horaire d'été pour les employés de bureau.

Communiqué du SCFP

Châteauguay : une première convention collective pour les brigadières de la Municipalité

La quinzaine de brigadières scolaires de Châteauguay se sont entendues avec leur employeur sur les termes d'une première convention collective de travail. L'entente, d'une durée de huit ans, prévoit notamment des hausses salariales de 2 % annuellement.

Communiqué du syndicat

Les agents de la paix en services correctionnels du Québec renouvellent leur convention collective

Les 2 300 gardiens de prison du Québec, regroupés en 19 sections syndicales, ont entériné en avril l'entente de principe conclue avec le gouvernement. La convention prévoit, entre autres, l'instauration d'une nouvelle échelle salariale. Quant aux augmentations de salaire, elles correspondent à celles obtenues par les autres syndiqués de l'État.

Communiqué du syndicat

Nouvelle convention collective à la Société du parc Jean-Drapeau

Les quelque 200 employés manuels du parc Jean-Drapeau à Montréal et leur employeur ont signé une nouvelle convention collective le 22 mars dernier. Soulignons que c'est la première fois que les deux parties s'entendent avant même l'échéance de la convention collective. Les syndiqués sont membres du Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP 301).

Communiqué du syndicat

Carrefour jeunesse emploi de Verdun : première convention collective

Les syndiqués de ce carrefour jeunesse emploi, affiliés à la Centrale des syndicats du Québec, ont signé en mars dernier leur première convention collective de travail. En vertu de l'entente d'une durée de trois ans, ils toucheront des hausses salariales de 15 à 30 %.

Communiqué du syndicat

Nouvelle convention collective pour les professionnels du Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu de Québec

La soixantaine de professionnelles et professionnels de la recherche du Centre sont récemment parvenus à une entente de principe

avec leur employeur. Celle-ci prévoit des augmentations salariales de 15,9 % d'ici 2016. De plus, elle assure une augmentation de la contribution de l'employeur au régime d'assurances et une bonification du nombre de journées de vacances annuelles.

Communiqué de la CSQ

Le magasin Walmart de Saint-Hyacinthe perd son accréditation syndicale

La Commission des relations du travail a révoqué l'accréditation syndicale qui avait été accordée à un groupe d'employés de cette succursale du géant du commerce de détail. La demande de révocation avait été présentée le 7 février dernier par une majorité de salariés syndiqués du magasin.

L'article de la chaîne *Argent*

Entente de cinq ans à la succursale de Zellers du district de Chicoutimi à Saguenay

Les syndiqués du magasin Zellers de Chicoutimi ont accepté, dans une proportion de 90 % le 12 avril, l'entente de principe intervenue avec leur employeur. La nouvelle convention prévoit notamment une hausse du plancher minimum d'heures de travail pour les employés à temps plein.

Communiqué du syndicat

Nouvelle convention collective au Centre Sheraton de Montréal

Dans une proportion de 91 %, les salariés syndiqués du Centre Sheraton de Montréal ont entériné l'entente de principe entre le syndicat et l'employeur. La nouvelle convention prévoit notamment un pourboire minimal aux barmans des banquets et une réduction permanente de la charge de travail des préposées aux chambres.

Communiqué du syndicat

M^{me} Claudette Carbonneau quitte la présidence de la CSN

Après neuf ans à la barre de la CSN, M^{me} Claudette Carbonneau tire sa révérence. Elle ne sollicitera pas de nouveau mandat à la présidence de la centrale syndicale, qui tiendra son congrès du 15 au 20 mai à Montréal.

Le communiqué de la CSN

NOUVELLES D'ICI ET D'AILLEURS

Québec lance une norme conciliation travail-famille unique au monde

Cette nouvelle norme a été élaborée par un comité formé de représentants d'employés, d'employeurs, du milieu universitaire ainsi que d'Emploi-Québec et du ministère du Travail. Cette norme énonce des exigences en matière de bonnes pratiques de conciliation travail-famille, dans le respect de la réalité des organisations et de celle des travailleurs. Les organisations qui s'intéressent à la norme conciliation travail-famille et à la démarche de certification peuvent s'adresser directement au Bureau de normalisation.

Communiqué du gouvernement

Création d'une unité permanente anticorruption

Le 18 février dernier, le ministre de la Sécurité publique, M. Robert Dutil, et la ministre du Travail, M^{me} Lise Thériault, ont annoncé la

création de l'Unité permanente anticorruption ainsi que de nouvelles mesures pour lutter contre la corruption. L'Unité, dans laquelle le gouvernement du Québec investira 30 M$ par année, relèvera de M. Robert Lafrenière, nommé commissaire à la lutte contre la corruption le 28 mars dernier. M. Lafrenière était jusqu'à ce jour sous-ministre de la Sécurité publique.

Communiqué du gouvernement

M^me^ Françoise Bertrand nommée présidente du conseil d'administration de Quebecor

La présidente de la Fédération des chambres de commerce du Québec, M^me^ Françoise Bertrand, a été nommée à la présidence du conseil d'administration de Quebecor. Elle succède à M. Jean Neveu, décédé le 12 mars dernier.

Article de *Cyberpresse*

Le 28 avril : Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail

En juin 2010, l'Assemblée nationale du Québec décrétait le 28 avril Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail. Cette journée a pour objectif de sensibiliser davantage les employeurs et les travailleurs à l'importance de la prévention.

Le transport en commun à Toronto : un « service essentiel »

Le 30 mars dernier, le gouvernement ontarien a adopté un projet de loi forçant l'arbitrage obligatoire à la Commission des transports de Toronto en cas de litige entre l'employeur et le syndicat lors du renouvellement de leur convention collective. Du même coup, la nouvelle loi interdit le recours à la grève ou au lock-out.

Article de *Radio-Canada*

Des syndicats de chez nous viennent en aide aux syndicats haïtiens

Des représentants du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) se sont rendus à Port-au-Prince en mars dernier pour lancer les travaux de construction d'un édifice visant à abriter les syndicats haïtiens. Les anciens locaux de la Confédération des travailleurs et des travailleuses des secteurs public et privé en Haïti ont été détruits lors du séisme de janvier 2010.

Communiqué conjoint des syndicats

Hausse du salaire minimum dans deux autres provinces

Le Nouveau-Brunswick vient de relever de 0,50 $ le taux de son salaire minimum. Il a ainsi atteint 9,50 $ le 1^er^ avril 2011. En Colombie-Britannique, le gouvernement a récemment annoncé que le taux général du salaire minimum passerait de 8 $ à 8,75 $ le 1^er^ mai, à 9,50 $ le 1er novembre prochain, puis à 10,25 $ le 1^er^ mai 2012.

Le Wisconsin élimine le droit d'union syndicale de ses fonctionnaires

Le Sénat du Wisconsin est parvenu à faire adopter une loi privant les travailleurs de la fonction publique de la majorité de leurs droits de négocier une convention collective. L'objectif déclaré du nouveau gouverneur républicain, Scott Walker, lorsqu'il a présenté ce projet de loi controversé, était de combler une insuffisance budgétaire de 137 M$.

Cette nouvelle loi, qui affecte de façon importante la négociation des conditions de travail des fonctionnaires, a rapidement fait l'objet d'une contestation devant les tribunaux. Une interdiction temporaire de la publier a été ordonnée par un juge le 18 mars. D'autres États surveilleraient attentivement les événements et s'apprêteraient à déposer des projets de loi similaires pour faire face à leurs

déficits budgétaires.

Article de *Cyberpresse*

Maroc : les conventions collectives de travail demeurent plutôt rares

Combien de conventions collectives ont été conclues au Maroc en 2009-2010? Seulement quatre, selon ce que rapporte le quotidien marocain Le Matin, dans son édition du 23 février 2011. Le journal soutient que le gouvernement tente d'encourager la négociation de conventions collectives comme moyen de faire face aux mutations profondes que connaît le monde du travail.

Article du quotidien *Le Matin*

Israël : hausse du salaire minimum

Après trois ans de gel, le salaire minimum sera haussé de 12 % d'ici octobre 2012. Cet accord salarial sera appliqué au secteur privé, mais aussi à la fonction publique.

Article d'*Israël Valley*

France : la féminisation des emplois a contribué à réduire les accidents du travail et l'absentéisme

Selon l'Agence nationale des conditions de travail, la mixité dans les milieux de travail favoriserait la performance des entreprises. En effet, les qualités intrinsèques des femmes, combinées à leurs méthodes de travail, sont maintenant considérées comme des atouts dans les entreprises.

Article du journal *Le Figaro*

Chine : hausse du salaire minimum de 14 % à Shanghai

Le 1er avril dernier, Shanghai a augmenté le salaire minimum de 14 % afin d'aider les familles à faibles revenus à faire face à la flambée des prix. Il s'agit du 18e rajustement salarial depuis l'établissement du mécanisme de salaire minimum en 1993.

Article de l'Agence France-Presse

La valeur du travail non rémunéré à travers le monde

L'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié *Panorama de la société 2011 – Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, dans lequel un chapitre traite du travail non rémunéré dans 26 pays de l'OCDE. Le rapport mentionne notamment que la valeur du travail rémunéré est très importante, puisqu'il représente environ le tiers du produit intérieur brut (PIB) des pays en cause, l'écart s'étendant entre 19 % en Corée et 53 % au Portugal.

Communiqué de l'OCDE

PUBLICATIONS RÉCENTES

Au ministère du Travail

La présence syndicale au Québec en 2010. Ministère du Travail, Québec, avril 2011.

La croissance des taux de salaire négociés au Québec en 2010. Les résultats de l'année. Ministère du Travail, Québec, avril 2011.

« *Les ententes négociées (29 mars 2011)* ». Ministère du Travail, Québec, Information statistique sur le travail, mars 2011.

« *Les ententes négociées (16 mars 2011)* ». Ministère du Travail, Québec, Information statistique sur le travail, mars 2011.

« *L'échéance de conventions collectives en juillet 2011* ». Ministère du Travail, Québec, Information statistique sur le travail, mars 2011.

« *L'échéance de conventions collectives en juin 2011* ». Ministère du Travail, Québec, Information statistique sur le travail, mars 2011.

« *Les arrêts de travail au Québec (février 2011)* ». Ministère du Travail, Québec, Information statistique sur le travail, mars 2011.

« *Les arrêts de travail au Québec (janvier 2011)* ». Ministère du Travail, Québec, Information statistique sur le travail, mars 2011.

Enquête sur les conditions de travail dans la restauration et les bars : Rapport de recherche, Jolicœur & Associés, avril 2010.
Volet employé
Volet employeur

Regards sur le travail, vol. 7, n° 2, Québec, hiver 2011.

Recueil des articles de fond publiés. Le salaire minimum au Québec, vol. 7, no 1, 2010. Québec, ministère du Travail, Regards sur le travail, 2011, 188 p.

Neuf articles de fond, diffusés dans la revue électronique *Regards sur le travail*, sont présentés dans ce recueil.

Pour commander la publication (9,95 $)

Le salaire minimum des salariés au pourboire : état de la situation selon les résultats d'une enquête. Ministère du Travail, Québec, Direction de la recherche et de l'innovation en milieu de travail, février 2011.

Autres publications

État du marché du travail au Québec. Bilan de l'année 2010. Institut de la statistique du Québec, Québec, mars 2011.

Ce document présente une analyse de la situation du marché du travail au Québec en 2010. Le bilan met en évidence les constats suivants : une hausse de l'emploi au Québec qui profite surtout aux hommes, aux travailleurs à temps partiel, à la région de Montréal et aux secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale, des services professionnels, scientifiques et techniques, ainsi que de la construction.

Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec, collecte 2010. Institut de la statistique du Québec, Québec, mars 2011.

Cette publication constitue le quatrième rapport basé sur les données de la nouvelle enquête sur la rémunération globale. Dans ce document, l'information porte sur les heures régulières de travail, les salaires et les échelles salariales, selon les professions des groupes intermédiaires de la Classification nationale des professions. Les résultats sont affichés selon 13 ventilations.

La participation des immigrants au marché du travail au Québec en 2009. Institut de la statistique du Québec, Québec, mars 2011.

Ce document dresse un portrait statistique général de la situation des immigrants sur le marché du travail, à l'aide de trois grands indicateurs, à savoir les taux d'activité, d'emploi et de chômage.

« Indice des taux de salaires syndicaux dans la construction ». Statistique Canada, Ottawa, *L'emploi et le revenu en perspective*, février 2011.

Statistiques sur les lésions attribuables au stress en milieu de travail. Commission de la santé et de la sécurité du travail, Québec, janvier 2011.

Ce document présente des statistiques diverses sur les lésions attribuables au stress en milieu de travail. Il comporte trois parties. La première décrit la population étudiée. La deuxième expose les faits saillants. La troisième est constituée de 31 tableaux de données statistiques.

Colloque IRRST – Santé psychologique, recueil des présentations. Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité au travail, Montréal, 2010.

Le 3 novembre 2010, plus de 300 personnes ont participé à cet événement au cours duquel des experts de la recherche présentaient les résultats de leurs travaux en santé psychologique et des représentants de milieux de travail témoignaient de leur expérience.

Une approche systématique d'identification des déterminants de l'incapacité liés au travail et à la santé psychologique dans un secteur ciblé. Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, Études et recherches, Montréal, janvier 2011.

L'étude révèle notamment que les perceptions et les représentations des travailleurs, les facteurs de l'organisation et de l'environnement du travail, ainsi que ceux liés au régime d'assurance agissent de concert pour favoriser le retour au travail des individus ou y nuire.

Le saviez-vous?

Le ministère du Travail encourage et reconnaît l'excellence en matière de formation, en remettant des bourses d'études universitaires dans le domaine du travail. Au cours de la dernière année, des étudiants de l'Université de Montréal, de l'Université Laval et de l'Université du Québec en Outaouais se sont vu remettre une bourse du ministère du Travail.

La CNT est en tournée

La Commission des normes du travail (CNT) tient une tournée d'information régionale sous le thème « Prévenir le harcèlement psychologique au travail : une mission à partager! ». Pour les employeurs, il s'agit d'une occasion d'échanger avec des spécialistes sur les meilleures pratiques pour prévenir le harcèlement psychologique. Pour connaître les dates et lieux des conférences. >>>

En perspective

Le gouvernement du Québec va intensifier la lutte à l'évasion fiscale, en particulier dans le secteur de la construction

Dans son budget du 17 mars 2011, le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Bachand, a annoncé sa volonté d'accroître la lutte à l'évasion fiscale afin d'aider le Québec à équilibrer ses finances publiques. Le secteur de la construction sera ciblé, notamment le domaine de la rénovation résidentielle.

Article de *Cyberpresse*

Des règles simplifiées pour le recrutement de travailleurs étrangers temporaires au Québec

Des modifications réglementaires ont été adoptées pour permettre aux entreprises québécoises d'obtenir plus rapidement la main-d'œuvre temporaire dont elles ont besoin. Ces changements, qui permettront également de mieux protéger les droits de ces travailleurs, ont été annoncés le 31 mars dernier par la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Kathleen Weil.

Communiqué du cabinet de la ministre

Événements à surveiller

Colloque de la Commission des normes du travail

Le 1er novembre 2011 à Montréal

Ce colloque, qui en sera à sa première année, aura pour thème « Les nouvelles réalités du marché du travail et la Loi sur les normes du travail : enjeux et pistes de solution ». Le programme de la journée est disponible dans le site Web de la Commission, et le formulaire d'inscription sera accessible à compter du 1er mai.

Colloque sur la réadaptation au travail

Le 4 novembre 2011 à Montréal

Les objectifs de cette rencontre sont de faire le point sur l'état de la recherche portant sur la réadaptation offerte aux travailleurs présentant une lésion de nature musculosquelettique ainsi que sur les pratiques de retour durable au travail, afin de pouvoir en dégager des pistes de recherche.

Ce colloque sera aussi l'occasion de souligner le 25e anniversaire de la publication du *Rapport Spitzer* sur la réadaptation et le retour au travail des travailleurs souffrant de maux de dos.

Des chiffres qui parlent

Près de 80 % des travailleurs québécois ont été témoins d'un climat conflictuel dans leur organisation au cours de la dernière année

Selon un sondage CROP réalisé pour l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA), huit travailleurs sur dix disent avoir été témoins de conflits dans leur milieu de travail au cours de la dernière année. Le sondage révèle également que 62 % des travailleurs estiment que les gestionnaires ont tendance à régler les conflits, alors que 38 % d'entre eux considèrent que les dirigeants sont plutôt enclins à ne rien faire.

Communiqué de l'Ordre des CRHA

- Accessibilité
- Confidentialité
- Droits d'auteur

Dernière modification : 2011-04-27

Québec

© Gouvernement du Québec, 2011